

des domaines comme la santé, le terrorisme et les migrations, et cela, au lieu de faire concurrence à l'ONU. Toutefois, ce projet suscite la controverse. Par exemple, pour M^{me} White, de l'ACNU, on risque de se retrouver dans une situation où « une équipe formée des premiers de classe choisirait

elle-même les autres élèves invités à se joindre à elle. Il convient d'être très prudent, admet-elle. »

Qu'à cela ne tienne, l'heure est à la créativité en ce qui concerne le système mondial, comme cela était le cas, dans une large mesure,

Le saviez-vous? Le Canada a siégé au Conseil de sécurité des Nations Unies à six reprises. Son dernier mandat remonte à 1999-2000.

il y a 60 ans. « Le multilatéralisme n'est pas qu'une simple vue de l'esprit, pleine de naïveté, déclare quant à elle la Canadienne Jennifer Welsh, professeure à l'Université d'Oxford, dont l'ouvrage intitulé *At Home in the World* porte sur l'avenir de la politique étrangère canadienne.

« Quiconque est de cet avis devrait examiner la genèse des Nations Unies. Après six années de carnage, ses artisans étaient animés non pas par une vision idéale du monde, conforme à leurs désirs, mais plutôt par la conscience de la réalité, c'est-à-dire le monde tel qu'ils le connaissaient. »

En effet, en quittant San Francisco en 1945, malgré les frustrations suscitées par la rédaction de la Charte, les Canadiens croyaient fermement que la nouvelle enceinte internationale améliorerait le sort de l'humanité. Lorsque le document a finalement été signé, M. Reid a écrit que, pour que les efforts de l'ONU soient couronnés de succès, « nous devons être prêts à expérimenter et à courir de grands risques pour réaliser de grands objectifs ».

« D'abord et avant tout, nous devons nous rappeler que tous les hommes sont frères, a-t-il écrit. Et que du respect de la dignité, de la liberté et de l'inviolabilité des droits des hommes, des femmes et des enfants du monde entier dépend le bien-être des populations, la sécurité des États et la paix dans le monde. »

Pour de plus amples renseignements, consulter le site Web d'Affaires étrangères Canada sur l'ONU (www.international.gc.ca/canada_un) et celui de la mission permanente du Canada auprès des Nations Unies (www.un.int/canada). Pour consulter le document intitulé *La responsabilité de protéger*, se rendre à l'adresse suivante : www.iciss.ca/pdf/Commission-Report.pdf. Pour en savoir davantage sur le Projet du Millénaire de l'ONU, consulter l'adresse www.unmillenniumproject.org. Enfin, pour lire les rapports du secrétaire général, celui du groupe de personnalités de haut niveau et d'autres documents sur la réforme de l'ONU, se rendre à l'adresse suivante : www.un.org.

Sortir des décombres de la guerre

Alors qu'au printemps 1945 les soldats, les marins et les aviateurs canadiens participaient encore aux dernières opérations de la Seconde Guerre mondiale avec les forces alliées, des diplomates réunis à San Francisco lors d'une conférence historique rédigeaient la Charte des Nations Unies.

L'ambassadeur du Canada à Washington et principal représentant du pays à cette conférence était Lester B. Pearson, qui allait devenir président de l'Assemblée générale de l'ONU, puis 14^e premier ministre du Canada. Pour Pearson, qui non seulement avait fait la Première Guerre mondiale, mais avait encore essuyé le blitz nazi à Londres au cours du conflit qui s'achevait, l'ONU représentait « le plus grand espoir de paix durable » dans le monde.

« Seul premier ministre du Canada à avoir participé à un conflit comme combattant, il était très conscient de ce que signifiait vraiment la fin de la guerre », fait observer Andrew Caddell, conseiller principal en politiques pour les affaires de l'ONU à Affaires étrangères Canada.

Tous les anciens combattants canadiens qui revenaient des champs de bataille de l'Europe et du Pacifique souscrivaient aux buts du nouvel organisme international, et beaucoup d'entre eux allaient risquer leur vie lorsque l'ONU s'opposerait à l'agression nord-coréenne cinq ans plus tard.

« Ils avaient été marqués par leurs expériences », précise M. Caddell, dont le père Philip Caddell avait servi en Grande-Bretagne, puis dans la campagne d'Italie au cours de la Seconde Guerre mondiale. « Tous ceux et celles qui ont servi à l'étranger étaient fermement déterminés à bâtir un monde meilleur et, pour beaucoup d'entre eux, l'ONU incarnait cette détermination. »

Le colonel à la retraite Paul Mayer, vétéran de la Seconde Guerre mondiale, qui a commandé des troupes de maintien de la paix de l'ONU lors du sauvetage des missionnaires durant la rébellion au Congo et qui a été observateur spécial après la révolution en République dominicaine, se rappelle que les anciens combattants canadiens s'estimaient honorés d'être engagés dans les forces de l'ONU.

« On nous a employés, et bien employés », fait observer le colonel Mayer, qui habite Ottawa. « Les combats font toujours des victimes. »

Le colonel à la retraite John Gardam, d'Ottawa, auteur de *Korea Volunteer*, affirme que lorsqu'on a eu besoin d'un grand nombre de soldats pour la première tâche de l'ONU en Corée, ce sont des vétérans de la Seconde Guerre mondiale qui ont constitué le squelette de toutes les unités engagées dans le conflit.

Les anciens combattants canadiens, à commencer par Pearson lui-même, rappelle le colonel à la retraite Donald Ethell, de Calgary, ont apporté à la création de l'ONU un point de vue partagé par peu de leurs compatriotes : l'expérience personnelle des ravages causés par un conflit.

« Quiconque a connu la guerre ne peut qu'appuyer vigoureusement une organisation comme les Nations Unies », conclut cet ex-président d'une association de vétérans canadiens des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.



Taillés pour l'ONU : Le colonel Paul Mayer (à gauche), vétéran de la Seconde Guerre mondiale et ex-soldat de la paix, se porte au secours de missionnaires avec son collègue, le sergent Leo Lessard, au Congo, en 1964.

photo : avec la permission du colonel Paul Mayer